

LETTRE D'INFORMATION DE TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE

15 mai 2020

Chère Collègue, Cher Collègue,

Cette semaine fut riche en événements et s'inscrit dans un retour progressif à une vie normale. Si une prudence salutaire reste de mise, chacun d'entre nous se réjouit de retisser les liens sociaux et professionnels si chers à notre territoire et à notre Touraine. Cette lettre est la dernière sous sa forme quotidienne puisque, au regard du très bel accueil que vous lui avez réservé, elle devient désormais hebdomadaire. Au cours de ce confinement, 33 lettres vous ont permis d'être mieux informés et tous les sujets qui engageaient le fonctionnement et l'avenir de Tours Métropole Val de Loire ont été abordés de la manière la plus synthétique possible. Je vous remercie chaleureusement d'avoir été les relais de cette information dans vos communes et d'avoir ainsi permis d'assurer la continuité de l'action métropolitaine au service de tous les habitants. Bon week-end et à très bientôt. Avec toute mon amitié.

Philippe BRIAND

Président de Tours Métropole Val de Loire

TOURAINES, TERRE DE REPOS DES HÉROS

Le 28 avril, l'Office du Tourisme métropolitain, les Offices de Tourisme du Département et l'Agence Départementale du Tourisme ont lancé l'opération « Touraine, Terre de Repos des Héros ».

Ce sont **60 séjours** et plus d'une centaine d'activités qui viennent d'être offerts, par tirage au sort, aux héros qui ont été désignés par leurs proches sur les réseaux sociaux.

Cette opération a connu un beau succès puisque ce sont **plus 25 000 internautes** qui ont vu la publication, **619 likes** et plus de **150 partages** pour le seul compte Facebook de l'Office de Tourisme Métropolitain !

RETOURS SUR UNE SEMAINE D'ACTUALITÉS

Chaque vendredi, en quelques lignes, nous vous proposons de revenir sur les infos marquantes et importantes de cette semaine.

■ PISTES CYCLABLES TRANSITOIRES

Un réseau cyclable dit « transitoire » est en cours d'élaboration pour offrir aux habitants de Tours Métropole Val de Loire une solution de mobilité qui réponde aux contraintes sanitaires liées au déconfinement. Au total, ce sont plus de 60 kilomètres, répartis sur les 7 communes du cœur de la Métropole qui sont en cours de déploiement. L'objectif de ce réseau « transitoire » est de limiter les déplacements via les transports en commun, de proposer un mode de déplacement alternatif (vélo) et sécurisé, en déployant des pistes dédiées. Une partie a déjà été réalisée par les équipes métropolitaines dans la rue des Tanneurs, l'avenue Maginot et les ponts Wilson et d'Arcole.

■ LE RESEAU FIL BLEU A PARTIR DU 11 MAI 2020

Une offre adaptée aux besoins de déplacement

- À partir du 11 mai, l'offre de transport bus et tram revient progressivement à la normale. Jusqu'au 10 juillet inclus, le réseau sera en service entre 5h45 et 22h30.
- À partir du 18 mai, les lignes spéciales 60 à 76 circuleront pour desservir les collègues.
- L'ensemble des parkings relais seront à nouveau ouverts.
- Le service Résabus et Fil blanc fonctionnent de manière normale avec un nombre de voyageurs limité
- Tous les horaires et informations trafic sur l'application **Fil Bleu** ou sur le site www.filbleu.fr

Le port du masque et les mesures barrières

- **Le port du masque est obligatoire pour les voyageurs de 11 ans et plus** à bord des véhicules du réseau (bus, tramway, Résabus, Fil Blanc).
- Tous les bus et les rames de tramway sont décapés et désinfectés quotidiennement
- Sur les quais de tramways et les arrêts de bus, les voyageurs doivent respecter les mesures de distanciation. Un marquage au sol et sur les sièges a été installé dans pour les aider.
- Dès le 18 mai, la **montée porte avant** redevient obligatoire sur tout le réseau bus.
- **Les conducteurs de bus ne vendent pas de titres à bord.**

L'agence commerciale et la e-boutique

- L'agence commerciale Fil Bleu, 9 rue Michelet à Tours est ouverte.
- Tous les clients sont invités à utiliser autant que possible les services de vente à distance et la **e-boutique en ligne** sur le site filbleu.fr.
- L'achat des titres de transports peut s'effectuer sur les **distributeurs automatiques** à toutes les stations trams et certaines stations bus et auprès d'un réseau de dépositaires.

■ PLATEFORME SUR LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

Tours Métropole Val de Loire a synthétisé sur son site internet l'ensemble des dispositifs d'accompagnement à la reprise des professionnels. Les réponses et ressources sont actualisées quotidiennement et viennent compléter le guide des aides aux entreprises développé depuis le début du confinement par la Métropole >>> www.tours-metropole.fr

■ OUVERTURE DES PARCS ET BOIS METROPOLITAINS

Bois de la Camusière à Saint-Avertin, parc des Grandes Brosses à Mettray, bois de La Rabelais à Saint-Cyr-sur-Loire, bois de la Chambrière et parc éco-ludique de La Gloriette à Tours, **Tours Métropole Val de Loire gère** et entretient **600 hectares d'espaces verts** dont **90 hectares d'espaces boisés**. Depuis le 11 mai, l'ensemble des parcs et bois métropolitains ont réouvert au public, dans le respect des gestes barrières et des règles de distanciation sociale. La pratique d'activités sportives y est autorisée dans les mêmes conditions.

■ INSTALLATION DES CONSEILS MUNICIPAUX ELUS AU PREMIER TOUR

Le gouvernement a validé l'installation des conseils municipaux élus au 1er tour par un décret publié ce **vendredi 15 mai**. Il prévoit une entrée en fonction des nouveaux conseillers le 18 mai.

La réunion d'installation du Conseil municipal se tiendra entre le 23 et le 28 mai. Les nouveaux maires seront donc élus (ou réélus en fonction des cas) **au plus tard le 28 mai**.

■ OUVERTURE DU GOLF METROPOLITAIN

Le Golf de la Gloriette est à nouveau ouvert au public depuis le lundi 11 mai. Il est cependant obligatoire de réserver au 02.47.67.00.32 ou en ligne sur www.golfdelagloriette.fr

■ REPRISE A L'OFFICE DU TOURISME METROPOLITAIN

L'Office du tourisme annonce la reprise partielle de l'activité de ses équipes en présentiel au sein des locaux. **8 des 31 collaborateurs** de Tours Val de Loire Tourisme sont présents dans les locaux depuis le 11 mai à temps complet ou partiel. L'objectif de réouverture au public est fixé au **1^{er} juin**.

■ LA REPRISE DES TRAVAUX S'AMORCE SUR LE TERRITOIRE

Désormais, l'activité en matière de chantiers retrouve ses marques sur l'ensemble du territoire métropolitain dans le respect des règles sanitaires. Un tour d'horizon dans la lettre aux élus d'hier N°33 a présenté le programme de reprise.

